

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre reservé à l'administration				
Date de réception	, Dossier complet le	N° d'enregistrement			
11/03/19016	17/27/9/16	9 A d'enegistrement			
2101 100 1001	213103/16/4	2014-0149			
THE STORY INCOMES AND ADDRESS OF THE					
	1. Intitulé du projet				
Requalification du site des Carbo	nisages, rue Lorthiois à Mouvaux : c	onstruction de			
149 logements dont 46 logements L	LS et de 250 m² de locaux pour activ	ité de services			
	and the second s	and believes.			
2. Idenli	fication du maître d'ouvrage ou du pétitionn	alre			
2.1 Personne physique					
Nom	Prénom	The state of the s			
	Tronom	ANNALOS CONTRACTOR CON			
2.2 Personne morale					
Dénomination ou raison sociale	Madarat agongo Gmand 141	7 -			
Nom, prénom et qualité de la personne	Nacarat agence Grand Lille				
habilitée à représenter la personne morale	Alain BECUWE				
RCS / SIRET 3:1:1 0:8:7 1:17	5 Forme juridique	SAS			

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique			
36°	L'opération de construction comptabilise 149 logements et crée une SHON comprise entre 10 000 et 40 000 m²			
6° d	La structure viaire se développe sur moins de 3 km environ 250 m			

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet est un projet de requalification de l'ancien site industriel "site des Carbonisages" rue Lorthiois à Mouvaux.

En termes de programmation le projet prévoit la construction de 149 logements dont 46 logements LLS, de 250 m² environ de locaux pour activités de services à la personne (professions libérales et/ou services) ainsi que des travaux de viabilisation avec réseaux enterrés, stationnement et aménagements paysagers.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

1/10

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'aménagement a pour objectif la requalification de la friche industrielle "site des Carbonisages" insérée dans un quartier résidentiel.

Le projet, en cohérence avec la politique de régénération des friches industrielles de Lille Métropole s'inscrit dans une démarche de développement durable en réduisant l'étalement urbain par une opération de renouvellement urbain et en favorisant la mixité sociale, fonctionnelle et typologique.

Le projet propose une offre de logements diversifiée et de qualité:

- 97 logements collectifs dont 38 logements locatifs sociaux collectifs
- 44 logements intermédiaires dont 8 logements intermédiaires locatifs sociaux et 250 m² environ de locaux pour activités de service à la personne (professions libérales et/ou services) en rez de chaussée des intermédiaires 4 et 5 rue Lorthiois (cf. plan de programmation en annexe)
- 8 maisons individuelles

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet sera réalisé en plusieurs phases afin de minimiser les nuisances créées par le chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet de renouvellement urbain prévoit la construction de 149 logements et présente une forte mixité sociale et typologique :

- 59 logements collectifs en accession
- 38 logements collectifs locatifs sociaux
- 36 logements intermédiaires en accession
- 8 logements intermédiaires locatifs sociaux
- 8 maisons individuelles en accession

Les logements présentent une diversité typologique variant du T2 au T5.

Le projet présente également une mixité fonctionnelle en offrant la possibilité aux professions individuelles ou à des activités de service de s'implanter sur le site:

- création de 250 m² environ de locaux dédiés aux professions libérales ou à des activités de services en pied des logements intermédiaires (4 et 5 cf. plan de programmation en annexe) rue Lorthiois.

Le projet, par la création d'une voie desserte reliant la rue Lorthiois et la rue La Forgette permet le maillage et la mise en connexion des différents quartiers résidentiels. En cohérence avec les projets de création d'une piste cyclable rue Lorthiois, le projet favorise les déplacements mode doux par la création d'un cheminement doux traversant d'Est en Ouest le site. La création de jardins ouverts au public contribue à renforcer qualitativement le cadre de vie en offrant aux habitants des quartiers limitrophes des aménités urbaines supplémentaires.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administration de l'autorité administrationsier(s) d'autorisation(s).	t <mark>rative(s) d'autorisation le projet</mark> tive de l'Elat compétente en r	a-t-il été ou se matière d'env	era-t-ll soumis ? vironnement devra être jointe au(x)
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli	
Permis de construire			
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) (de l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées
Grandeu	rs caractéristiques		Valeur
Superficie emprise foncière de logements SDP Longueur de la voirie NB total de places de static	18 240 m ² 10 777 m ² 250 m environ 259 places		
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'Implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 3 ° 0	8 ' <u>09</u> " <u>7</u> Lat , <u>50</u> ° <u>42</u> ' <u>43</u> " <u>9</u>
59420 Mouvaux	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :		_'" Lat ° ' "
4.7 S'agit-II d'une modification/extension 4.7.1 SI oui, cette installation ou cet ou 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	ovrage a-t-il fait l'objet d'une étuc		Oul Non
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programi	ne de travaux ?		Oul Non X
Si oui, de quels projets se compose le			Ool Holl
•			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5	Sensil	oilité er	nvironnementale de la zone d'implantation envisagée				
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des	sols su	le lieu	de voire projet ?				
Le site est actuellement occupé par les bâtiments industriels. Une modification du zonage au PLU (UCa 0.6) permet l'implantation de fonctions urbaines sur le site (Cf. délibération du conseil LMCU du 21-02-2014 pour l'approbation de la Révision simplifiée du PLU du site des carbonisages).							
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?							
Si oui, intitulé et date d'approbation: Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet Plan Local d'Urbanisme de Lille Métropole Communauté Urbaine approuvé le 8 octobre 2004 et modifié par la délibération du consei de LMCU le 21 février 2014: zonage du site UC 0,6.							
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	e ou le	s docu	ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation Out Non X				
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivan http://www.developpement-	t, part	ous mo	pyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet				
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Non	Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de			Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?		x	Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		X	Lequel/Laquelle ?				

4/10

dans une aire de mise er valeur de l'architecture e du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain e paysager?	; ; 	x	
dans une zone humide ayant falt l'objet d'une délimitation ?	001	x	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou		x	
approuvé ?			Le site fait l'objet d'un diagnostic aboutissant à un plan de gestion de la pollution des sols validé par
dans un site ou sur des sols pollués ?	x		la DREAL. Il n'existe aucune objection à la construction de logements sur le site sous réserve de prescriptions techniques (cf. arrêté préfectoral ci-joint)
dans une zone de répartition des eaux ?		x	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		×	
dans un site inscrit ou classé?		x	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		x	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		x	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		x	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	x		Les matériaux issus de la démolition seront réutilisés pour le terrassement, ce qui permet ainsi de diminuer l'impact lié au transport.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le site est actuellement construit sur la totalité de la superficie.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		x	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, marilimes ?		x	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		x	
Commodités de volsinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	x		Pendant la phase chantier, des nuisances sonores sont possibles pour les habitations à proximité. Les travaux seront réalisés, autant que possible pendant les jours et heures ouvrés.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		x	

52				-	
		Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		x	L'éclairage urbain sera étudié de façon à respecter au maximum le rythme nycthéméral.
		Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	x		
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les eaux pluviales de l'opération seront tamponnées puis rejetées à un débit régulé au réseau public.	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		x		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		ж		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul Non ^x Si oui, décrivez lesquelles ;
4.2 Los incidences du malatidantifica que 1.3 centralis que en 1.5 centr
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
Tell of day decired city.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Véritable opération de renouvellement urbain, le projet contribue à la requalification de l'ancienne friche industrielle et par conséquent à l'amélioration du cadre de vie. S'inscrivant dans une démarche de développement durable et répondant aux critères définissant les éco quartiers, le projet présente une diversité fonctionnelle et typologique. Il offre aux habitants du quartier et des quartiers limitrophes des aménités urbaines supplémentaires: accès à des services à la personnes et accès à des espaces verts récréatifs. Présentant une trame parcellaire correspondant à la trame parcellaire en lanière originelle, le projet s'inscrit parfaitement dans le contexte urbain et paysager. La voie de desserte permet la mise en connexion des différents quartiers résidentiels limitrophes et la mise en relation de la rue Lorthiois à la rue de la Forgette. Il favorise les déplacements mode doux en mettant à disposition des habitants du quartier un cheminement piétons permettant la traversée du site de la rue Lorthiois vers la rue de la Forgette.

L'ancienne activité industrielle de carbonisage n'a pas d'impact sur la nouvelle destination des sols. Le plan de gestion de la pollution validé par la DREAL ne présente aucune objection à la construction de logements et espaces verts sous réserve de prescriptions d'ordre techniques.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- 1. Plan de programmation du projet
- 2. Délibération du conseil LMCU du 21-02-2014 pour l'approbation de la Révision simplifiée du PLU du site des carbonisages
- 3. Plan de gestion des pollutions des sols validé par la DREAL (janvier 2013)
- 4. Arrêté préfectoral du 12 avril 2013
- 5. Etude urbaine

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lille

le,

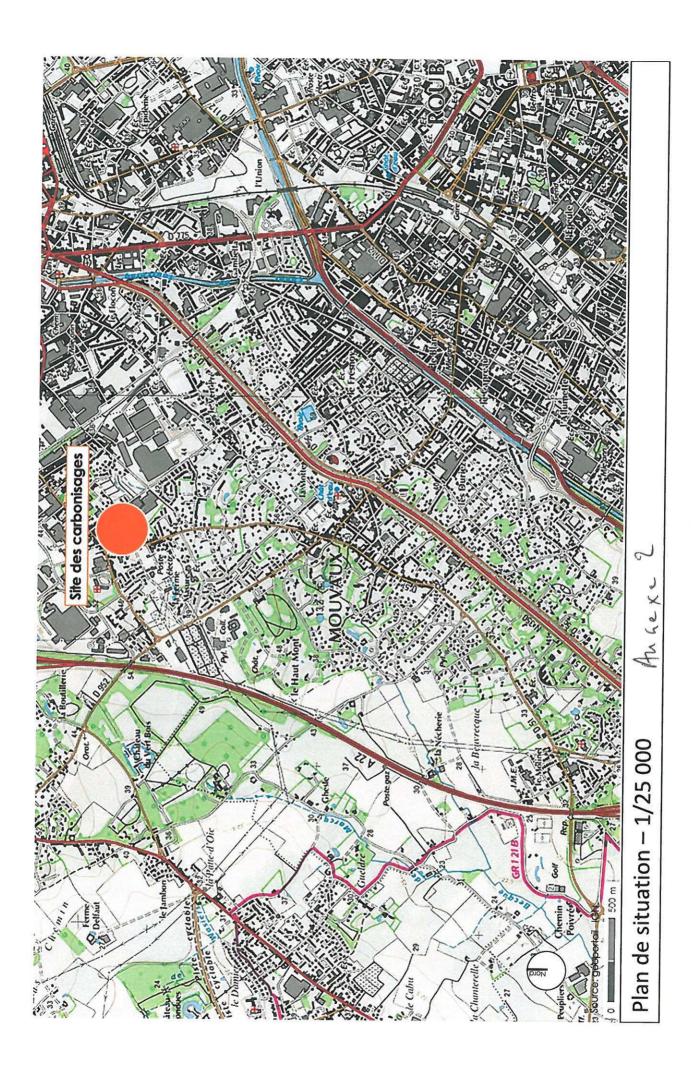
10/03/14

Signature



10/10

.

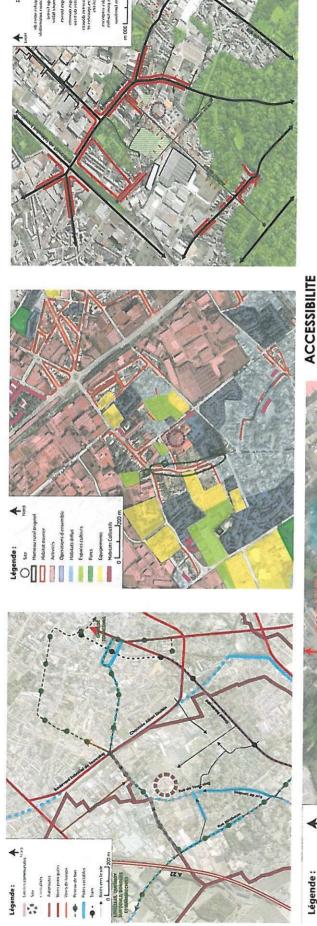




Photographies—avril 2013

Fresh >





ACCESSIBILITE

- Desserte du site par la rue de la Forgette et rue de Lorthiois.
- Proximité de l'autoroute A22 , du Grand Boulevard , du framway (à 700 m)
- Arrêts de bus à moins de 300 m
- Aucune piste ou bande cyclable
- Dans le périmètre d'étude, présence de stationnement le long des axes de circulation

TISSU URBAIN

- Mixité de fonctions: activités industrielles , fonction résidentielle, espace de loisir
- Multitude de typologies: maisons de ville, lotissements et opérations souvent fermés sur eux-mêmes.

ENVIRONNEMENT FORTEMENT VEGETALISE

- Présence des jardins familiaux
- Jardins privatifs arborés





